

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 28 FEVRIER
2009**

PASCASSIO-COMTE J. François	présent	GLISE Christophe	présent
ALLIEZ Jacques	présent	GUICHANDUT Jean Michel	présent
ARANGOIS Patricia	présente	HIRIART DURRUTY Jacques	présent
BAIETTI Jean Louis	excusé	LAFOURCADE Didier	présent
BATS Jean Marc	excusé	LASALDE Gérard	présent
CAMINO Adrien	présent	LASSALLE Alain	excusé
CAPELIER Evelyne	présente	LAUGIE Christine	excusée
CARRICART Philippe	excusé	LAVAYSSIERE Rémi	excusé
CASTETBON Alain	présent	LOLIBE Gilles	excusé
CAZALIS Eric	présent	MAUMET Philippe	présent
DE AIZPURUA Peio	excusé	MELLIER Dany	excusée
DELBOS Marie Claude	présente	NARBÉY Jean Philippe	excusé
DUCAP Eric	présent	OCAFRAIN Jean Marc	présent
DUCASSOU Marie Jo	présente	PHILIPPE Pierre	Présent
DUCOS Cyprien	présent	POCHELU Pascal	Présent
DUFOURG Roland	présent	POMMIES Francis	Excusé
EXPOSITO Jean Claude	excusé	POUEYTS Xabi	Excusé
GARCIA Alain	présent	SOLANILLE Jean	Présent
GARRIGUES Pascal	présent	SOURP Charles	Présent
GELIZE Michel	présent	THEURIER Béatrice	Présente

Assistaient à la réunion sur invitation : Christian Labadie, président de la Ligue de Côte d'Argent, Christian Lagourgue, président de la Ligue du Béarn, le DTN, Jacques Pla et le docteur Jeannou, médecin fédéral national.

Excusés : le président de la ligue Ile de France, Michel Goyenetche, le président de la ligue du Nord, Dominique Peyrat et le président de la ligue PACA, Thierry Abels.

Le président J.F. Pascassio Comte salue avec plaisir les présidents de ligue, messieurs Labadie et Lagourgue, qui ont répondu à l'invitation qui leur a été faite de participer à cette réunion.

Il rappelle les obsèques très récentes de Martin Unhassobiscay, ancien champion de France du chistera joko garbi.

Approbation du Procès Verbal du Comité Directeur du 20.12.08

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Roland Dufourg s'étonne, toutefois de la présence d'une secrétaire administrative pour préparer la rédaction de ce procès-verbal : le président indique que la participation éventuelle d'un agent aux

réunions à la demande du président est prévue par le règlement et que, personnellement, c'est une manière de fonctionner qui lui convient.

Nomination des Membres Associés

Le président fédéral estime que les présidents de ligue non élus au Comité Directeur doivent être étroitement associés aux travaux de ce comité directeur et que par conséquent il souhaite qu'ils soient nommés membres associés. Il s'agit de

Thierry Abels, président de la ligue PACA

Yanick Fanor, président de la ligue de l'île de La Réunion

Michel Goyenetche, président de la ligue Ile de France

Léo Haran, président de la ligue St Pierre et Miquelon

Christian Labadie, président de la ligue de Côte d'Argent

Christian Lagourgue, président de la Ligue du Béarn

Dominique Peyrat, président de la Ligue du Nord

ainsi que Pierre Couteau et Didier Lopez, le premier s'occupant des relations avec la presse et avec les politiques, le second des relations publiques et plus particulièrement du partenariat et des relations FFPB/Arche Conseil Sport.

Cette liste de membres associés sera présentée à l'approbation de l'assemblée générale : accord à la majorité des membres présents (une abstention).

Une réflexion est lancée sur une modification possible des statuts afin que les présidents de ligue fassent automatiquement partie du comité directeur pour les élections futures.

Nomination des entraîneurs

Propositions

Coupe du Monde en fronton 30 m :	frontenis masculin :	Marie Christine Rolet
	Frontenis féminin :	Stéphane Darrieulat
	Paleta pelote gomme :	(à confirmer)
Coupe du Monde en fronton 54 m :	Cesta punta :	Pascal Bedere
Championnats du Monde – 22 ans en trinquet :	Paleta p. gomme Mes.	Marc Lassalle
	Paleta p. gomme Dames (à confirmer)	(Stéphanie Leiza enceinte)
	Paleta pelote cuir :	Peyo Hiriart
	Main nue :	Philippe Lafitte
	Xare :	(en attente).

Rappel :

Les entraîneurs n'ont pas l'obligation de détenir le brevet d'état.

Implication de l'entraîneur : est le coordinateur de référence

Anime et programme les stages

Doit être membre de la commission de sa spécialité.

Les entraîneurs proposés sont confirmés à l'unanimité.

Le président demande au comité directeur de donner délégation au Bureau pour entériner la nomination des entraîneurs à confirmer ou à proposer.

Approbation à l'unanimité.

Rappel du calendrier international :

Coupe du Monde en fronton 30 m : du 8 au 12 Septembre à Tenerife (Iles Canaries)

Chpts du Monde – 22 ans en trinquet : du 12 au 18 octobre à Gualaguay (Argentine)

Coupe du Monde à cesta punta : du 23 au 28 Novembre à Cogayan Valley (Philippines).

Le comité directeur de la FIPV a décidé de réduire d'un jour la période d'hébergement des délégations pour les coupes du Monde et les championnats du Monde de moins de 22 ans.

Coupes d'Europe en France :

Fronton 36 m paleta pelote cuir et pala corta lieu à désigner les 25 et 26 Juillet ;

Fronton 36 m main nue : 28 et 30 Août à Iholdy ;

Trinquet 3, 4, 5 et 6 Septembre à St Pée sur Nivelle.

Le président fédéral demande aux membres de faire des propositions ou de solliciter des organisateurs possibles pour la Coupe d'Europe en fronton 36 m instruments fixée aux 25 et 26 Juillet prochain.

Lieux des Coupes d'Europe en Espagne : Palencia pour la cesta punta et Valence pour le fronton 30 m.

Le point sur le Mondial 2010

Le Comité d'Organisation a subi certaines modifications. En font partie à ce jour, pour la FFPB : J.F. Pascassio Comte – Ch. Lagourgue – J. Alliez - E. Ducap – Pascal Garrigue - J.M. Olharan – G. Burlot – M.C. Delbos.

Le bureau est composé de : président : J.F. Pascassio-Comte ; vice-président : Christian Lagourgue ; secrétaire général : Christophe Pierrou ; secrétaire adjoint : Cyrille d'Herbillie ; trésorier général : Charles Le Beulze ; trésorier adjoint : Jacques Alliez.

Dernièrement, il a été procédé à la nomination d'un directeur : Michel Billac.

Le premier point à éclaircir : qui va avoir en charge le partenariat et à quelles conditions.

Les pourparlers avec Arche Conseil ont été longs et difficiles. Finalement, il semblerait que l'on soit en voie de signer un protocole d'accord avec Arche Conseil qui aurait l'exclusivité du partenariat (comme société de communication professionnelle) et la gestion des produits dérivés.

Le pourcentage des partenaires trouvés se ventilerait de deux manières :

Partenaire trouvé par Arche Conseil : 25 % de commission et 25 % de frais de partenariat pour Arche Conseil 50 % pour Comité d'Organisation.

Partenaire amené par le Comité d'Organisation : 12,50 % de commission pour Arche Conseil et 25 % de frais de partenariat, 62,50 % pour le Comité d'Organisation.

Arche Conseil s'engage à un résultat minimum de 150 000 € H.T. de recettes en partenariat et produits dérivés.

Arche Conseil pourrait intervenir dans la mission de communication sur présentation de budget.

Le fournisseur de la marque Pasa a la possibilité de passer contrat avec Arche Conseil Sport.

La prochaine réunion du bureau du C.O. du Mondial 2010 est fixée au 11 Mars prochain. Une réunion du Conseil d'Administration et celle de l'Assemblée Générale vont être également fixées rapidement pour entériner les modifications apportées dans sa composition.

Il est rappelé que les finales des championnats de France 2010 se disputeront sur les sites.

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du 28 Mars à Hasparren

Ouverture de la séance par le Président ;

Appel des représentants des ligues et des clubs (clôture à 9h30 très précises) ;

Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 22 Mars 2008 ;

Homologation des résultats ;

Rapport Moral ;

Rapport d'Activités ;

Rapport financier et approbation des comptes ;

Fixation du prix des licences et des diverses contributions ;

Proposition de licence loisir ;

Election des membres associés ;

Officialisation de la commission Dom et des pays francophones ;

Rapports d'activités présentés par les ligues ;

Rapport de la Direction technique nationale ;

Questions diverses.

Examen des vœux des commissions, clubs et ligues



Ligue de Côte d'Argent

1. Est-il possible d'envisager au sein de la FFPB la création d'une Commission Universitaire pour la survie et la promotion de la Pelote Basque dans l'Enseignement Supérieur (Facultés, STAPS, Grandes Ecoles, IUT, etc.) :
Celle-ci permettrait, avec l'appui de la DTN, de mieux percevoir la politique sportive des pôles nationaux de pelote en cours ou à venir et de proposer des axes de développement (tournois, rencontres...) en direction des établissements d'Enseignement Supérieur.
C'est peut-être le prix à payer pour imposer la pelote comme sport majeur aux yeux des étudiants et des enseignants du supérieur.

C'est exact : une sous-commission ou cellule de la commission technique et pédagogique sera créée pour se consacrer au sport universitaire.

2. La LCAPB souhaiterait que la FFPB se penche sur l'harmonisation des dates d'année sportive et des licences (renouvellement et envoi des licences dans les clubs).

Actuellement :

- l'année administrative est calée sur une année civile,
- l'année sportive commence le 1^{er} septembre pour se terminer le 31 août,
- les catégories d'âge changent au 1^{er} septembre,
- les licences sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre, donc à cheval sur 2 années sportives,
- l'appel des licences se fait en novembre pour un retour des clubs mi décembre,
- les réceptions des licences dans les clubs se font courant mois de mars. Ceci entraîne une situation critique pour les joueurs et les arbitres dans la période charnière de janvier à mars pour les compétitions de Ligue en cours.

Il serait souhaitable que les validités des licences coïncident avec une année sportive et que les licences soient arrivées dans les clubs au début de l'année sportive.

C'est un sujet à réflexion, trop délicat pour pouvoir décider lors de cette séance.

Ligue d'Ile de France



La Ligue

1. demande l'organisation des finales du championnat de France Nat A et B de paleta pelote de gomme creuse en trinquet.

La commission sportive statuera.

2. demande la programmation, dans le cadre du championnat de France, le 21 juin 2009 (Fête Basque à Paris)

- d'une partie de groupe à Pala Nat A contre une équipe d'IdF
- et une partie de groupe à Chistera joko garbi fronton Nat B contre l'équipe de Chatillon.

La commission sportive statuera.



Ligue des Landes

1. Club Hayet Pelotari (Hagetmau) soutenu par le comité directeur de la LLPB.
Demande de la photo d'identité sur la licence.
Pour cette année, cela est beaucoup trop tard. Il faudrait faire une étude mais cela impliquerait certainement des transformations dans le logiciel licences peu envisageables pour le moment. A l'étude.
2. Club de Soustons soutenu par le comité directeur de la LLPB.
Demande de l'utilisation exclusive de la paleta pleine pour toutes les compétitions de paleta gomme pleine pour les catégories jeunes, poussins, benjamins, minimes (le poids des paletas "pleines" est adapté aux catégories citées).
C'est une étude à réaliser par la commission du matériel avec la commission de la spécialité.
3. Club de Tosse soutenu par le comité directeur de la LLPB.
Dans le cadre des finales nationales, demande d'apposer le logo de son club, ainsi que ceux des partenaires locaux, sur le polo.
Déjà prévu.

Ligue du Nord

La Ligue

1. demande que la place des comités départementaux soit enfin définitivement reconnue, avec sécurité juridique créée par le paiement d'une affiliation annuelle à la FFPB, qu'un compte rendu des activités des comités soit intégré au rapport annuel des activités fédérales.
A l'étude pour rester dans la légalité.
2. demande le maintien d'une aide financière structurelle de 900 € et d'une aide financière sur projets (au moins 500 € pour l'action USEP pleine de promesses).
Transmis à la commission des finances

Ligue de Midi-Pyrénées



La Ligue propose des actions pour :

1. Favoriser l'évolution géographique des équipements et leur soutien prioritaire auprès du CNDS,
C'est déjà la politique fédérale
2. Prendre en compte les déplacements et les défraiements des trajets pour toutes les spécialités ou confier cette responsabilité aux ligues (courrier du 29/11/2007),
Déjà réalisé pour tous les championnats de France ; sera mis à l'étude pour les tournois
3. Porter de l'intérêt à toutes les disciplines (ex : internationales) et accorder s'il le faut une dérogation pour l'organisation des compétitions nationales (ex : droit d'extension, formule de championnat, etc.),
À l'étude
4. Tenir compte de la proposition faite par la commission technique et pédagogique qui souhaite des rassemblements pour les compétitions de jeunes,
Accord
5. Établir un calendrier national plus précis,
Accord
6. Déterminer des dates pour l'organisation de manifestations ou exhibitions exceptionnelles indispensables à la vie des clubs et à la médiatisation de notre sport,
À l'étude au travers de la commission d'urgence
7. Simplifier les règlements et statuts de la FFPB (ex : mutation, publicité),
Sera mis à l'étude
8. Repenser le contenu de la revue PILOTA (jeunes, vie des clubs et des ligues),
Ce sont les préoccupations de la commission Pilota mais il ya aussi la réglementation stricte de la commission paritaire à respecter
9. Inviter les ligues à participer à l'élaboration d'une politique financière de la FFPB,
Les réunions prévues avec les présidents de ligues sont faites pour évoquer ce genre de question
10. Aider la Fédération Internationale à créer les conditions pour que la Pelote Basque devienne une discipline Olympique ; en accepter les contraintes et mettre en œuvre au niveau national une politique favorisant cet objectif.
La FFPB a toujours soutenu la FIPV ; nous attendons ses propositions et directives pour agir.

Ligue du Pays-Basque



1. Denek Bat – Armendaritz
Constitution de super équipes.

Les extensions doivent être revues afin d'éviter la composition de super équipes dans les catégories jeunes et cadets.

Dans le cas d'un joueur isolé dans un club, il faut que son partenaire habite dans une zone géographique proche.

Les extensions ne doivent être autorisées qu'en seniors et juniors.

2. Les Aiglons – Anglet

Objectif : revoir complètement les droits de mutation et d'extension chez les catégories jeunes (poussins, benjamins, minimes).

"Constat : charge financière "trop" importante avec quelques exemples

- extension jeune joueur de base : 40 euros (frais de dossier 30 euros et indemnités 10 euros)

- mutation jeune joueur de base : 80 euros (frais de dossier 30 euros et indemnités 50 euros)

Démarche : organiser une réunion fédérale avec les éducateurs responsables des écoles de pelote ou/et créer une commission de travail pour aborder ces thèmes sous la responsabilité de la fédération.

Exemples et commentaires :

Extensions :

- Pour participer à une compétition un jeune joueur seul (dans son club, dans sa catégorie, etc.) doit demander une extension (40 euros)

- Pour participer à une compétition dans une autre spécialité (exemple paleta gomme pratiquée dans son club et xare non pratiquée dans son club) un jeune joueur doit demander une extension (40 euros)

Mutations :

- Pour intégrer un nouveau club afin de pratiquer une autre spécialité un jeune joueur doit demander une mutation (80 euros)

- Pour intégrer un nouveau club afin de pratiquer la même spécialité mais avec ses copains (tout simplement) un jeune joueur doit demander une mutation (80 euros)

Dérives : accueil d'un jeune dans son club sans payer de frais :

- résilier la licence dans son ancien club

- intégrer ce nouveau jeune joueur dans son club sans licence pendant un an (stupide car perte d'un licencié, pas assurance, pas de possibilité de compétition, mais...)

- le licencier dans son club l'année suivante

Conclusion personnelle :

- je pense que le plus important pour tous ces jeunes quelque soit leur niveau, c'est de prendre du plaisir (de s'éclater comme ils disent !) dans la pratique de la pelote basque (entraînements, échanges entre clubs, rassemblements et compétitions pour les meilleurs)

- il faut accueillir ces jeunes dans de bonnes conditions et être rigoureux pour rassurer les parents

- il est impératif de garder ces jeunes dans le monde de la pelote car il représente les futurs éducateurs et dirigeants de demain

- il est temps de se poser et de trouver des réponses à ces questions et de laisser les petites querelles de clochers de côté (pour quelques titres et coupes)

- que de projets et d'idées pour les nouvelles équipes de la ligue et de la fédération ! (avec l'aide de tous les dirigeants attachés à leur sport)"

3. Société Nautique – Bayonne

Demande la modification du système des mutations et extensions des jeunes.

La Commission Administrative étudiera ces trois vœux.

Approbation de la Mise à Jour du Règlement Médical

Le Règlement Médical a dû subir encore quelques légères modifications d'écriture faites par le docteur Laporte, avant son départ, pour répondre aux directives du Ministère.

Reste de toutes manières le problème des « escortes » qui devront accompagner l'athlète qui subit un test antidopage. Le docteur Jeannou indique qu'il faudra prévoir des formations.

Les modifications sont approuvées à la majorité (2 contre et 2 abstentions).

Règlement disciplinaire dopage :

Une lettre du Ministère datée du 4 Février vient d'arriver au secrétariat : le Directeur des Sports nous y indique que, pour rester en harmonie avec le nouveau code mondial antidopage, le terme de

« substance spécifiques » mentionné à l'article 34 du règlement disciplinaire dopage doit être entendu comme celui de « substances spécifiées ».

Finances

Prix des licences 2010

Avant de passer à l'étude du prix des licences pour 2010, le président indique que Landes Mutualité, un de nos principaux partenaires, lance une nouvelle action auprès des licenciés, d'une part en offrant un complément d'indemnité sans augmentation du prix de la licence et en adressant à chaque licencié des possibilités de prestation et un chéquier avantages.

Roland Dufourg intervient pour mettre en garde : l'assurance devrait déjà être indépendante de la licence, le problème devient plus important si l'on y ajoute une autre assurance.

Il est également fait état de la future licence loisir qui va être créée dans le but d'augmenter les licenciés.

Une discussion s'instaure sur la nécessité de l'assurance pour cette licence, l'obligation du certificat médical, du « statut » de cette licence : délivrée individuellement ou par les clubs.

L'étude est en cours et devrait être rapidement prête. La certitude : le maître d'œuvre reste la FFPB.

Prix des licences pour 2010 : à proposer au vote à l'Assemblée Générale

Senior junior dirigeant	40 €	adopté à la majorité (4 contre 1 abstention)
Cadet minimales	25 €	adopté à la majorité (2 contre 1 abstention)
Benjamin poussin	20 €	adopté à la majorité (2 contre 1 abstention)
Professionnelle Elite Pro	75 €	adopté à la majorité (1 contre 1 abstention)
Individuelle	42 €	adopté à la majorité (2 contre)
Licence loisir	20 €	adopté à la majorité (2 contre).

Installation téléphonique

Le service administratif a bien besoin de renouveler son installation téléphonique totalement vétuste et qui commence à donner des signes de faiblesse.

Sur les trois devis demandés, la commission des finances a retenu celui de LARRIPA qui, au coût le plus faible offre un travail plus pointu.

Coût 2 405 €

Site internet

Le site actuel a le mérite d'exister (toute notre reconnaissance à ceux qui l'ont conçu et nourri), il n'en demeure pas moins qu'il a besoin d'être relooké et surtout perfectionné dans ses services, notamment dans la parution des calendriers et la connaissance des résultats. C'est ce qu'a proposé Monsieur Laloo de la société Belem.

Coût : 12 000 €

Avec un emprunt de 15 000 € réalisé à la Société Générale, ces investissements indispensables ne sont pas une charge insurmontable pour les finances fédérales.

Approbation à la majorité moins trois abstentions.

Le point des relations avec Arche Conseil Sport

Ce point ayant déjà longuement débattu avec le point intéressant le Mondial 2010, il est simplement résumé la situation : volonté de la FFPB non seulement d'améliorer les relations avec cette société mais également aussi de modifier les conditions de travail.

Questions diverses

Pilota

Monsieur Louis Goyeneix n'ayant pas souhaité continuer à assurer la direction de Pilota, aucune autre candidature ne s'étant manifestée, pour pouvoir continuer la parution de Pilota et dans le but aussi de rendre sa réalisation et son contenu plus légal, le président Pascassio Comte compte remplir les fonctions de directeur de la revue.

Toute personne intéressée par la conception de cette revue et, en conséquence, pour faire partie de cette commission est priée de se faire connaître.

Réception du 27 Mars (Veille Assemblée Générale)

Elle aurait lieu ce Vendredi 27 Mars à Saint Jean de Luz dans un lieu qui reste à désigner ; y seront invités les délégations d'Argentine et de Cuba 2008, le comité directeur, les présidents de ligue, les partenaires.

Ligue des Landes

Demande l'autorisation d'organiser son assemblée générale ordinaire durant le 4^{me} trimestre de l'année en cours.

Remerciements pour avoir consulté la FFPB avant de décider même si la FFPB n'a pas de pouvoir sur le sujet. Avis favorable de la FFPB.

TV. Orange

Des reportages ont été réalisés avec cette chaîne télévisée l'an passé avec un succès mitigé. Il faut toutefois avoir conscience de l'importance des contacts avec les chaînes télévisées et plus particulièrement avec celle-ci consacrée aux sports. IL est proposé de renouveler en 2009 un accord pour 5 reportages pour un coût total pour la FFPB de 10 000 €.

Accord à la majorité (3 abstentions).

Pour information, Kanaldude, une jeune chaîne locale a fait des propositions et s'intéresse déjà aux finales nationales. A l'étude.

Commission d'Urgence

Il est demandé à cette commission de lancer une réflexion et de proposer des solutions pour, à la fois, alléger le système actuel pour les demandes d'organisation mais aussi pour des lignes de conduite plus fermes.

Ligue professionnelle

Lilou Echeverria, est toujours responsable de cette ligue ; une réunion avec J. Alliez et la commission de cesta punta devra avoir lieu rapidement.

Commission corporative

Cette commission n'avait pas de responsable : Didier Lafourcade a bien voulu accepter cette charge supplémentaire. Nous l'en remercions.

Frontenis

Les finales de frontenis jeunes ont encore changé de date et lieu : ultime modification : 31 Mai à Mouguerre.

U.S.E.P.

Le partenariat continue et se renforce à la satisfaction des deux partis : renforcement des actions dans le Centre et les pays de la Loire et nouvelles implantations en Ile de France et en Bretagne.

Affaire Jean Michel Idiart

Le président Pascassio Comte se réjouit que cette affaire soit terminée.

Roland Dufourq en déplore la conclusion et ne se l'explique pas puisque c'est le Parquet qui avait confirmé la plainte et que c'est le Parquet qui, aujourd'hui, estime que cette plainte n'est pas recevable.. L'accusé n'a pas eu de condamnation, il n'est pas pour autant blanchi.

Alain Castetbon pose la question de la gestion des centres d'entraînement : une réunion sera organisée avec la DTN pour expliquer le fonctionnement et la gestion des centres d'entraînement..

Cyprien Ducos évoque la question du déplacement des équipes du Pays Basque à Paris à xare (catégories jeunes) : il y a un règlement financier pour les déplacements que l'on se doit de respecter ; la règle d'exception est à éviter. Toutefois, encore cette année, ce cas sera étudié favorablement.

Christian Lagourgue, président de la ligue du Béarn, demande instamment que le report d'une demi-finale, comme cela s'est produit à paleta pelote cuir trinquet, au dernier moment et sans en avertir les instances concernées, ne se renouvelle pas.

C'est effectivement des faits que ne doivent pas accepter ni les commissions de spécialité, ni la commission sportive générale.

Il en est pris acte.

Roland Dufourg demande pourquoi Francis Pommies n'a toujours pas reçu de réponse à son courrier du 2 Février.

Un mois après sa prise de fonction, un président fédéral, comme on peut bien le penser, n'est pas aussi disponible qu'il le voudrait. D'autre part, les questions posées par Francis Pommies ne sont pas non plus de celles qui se règlent sans réflexion et étude. Le président s'excusera auprès de Francis Pommies pour le retard apporté à lui répondre mais une réponse officielle sera faite, cela est certain.

Stages de perfectionnement

Roland Dufourg souhaite qu'il soit bien précisé que les stages actuels où une participation est demandée aux stagiaires n'ont pas été décidés sous sa présidence.

Décès et départ

Christian Labadie informe le comité directeur que Joseph Vicenty, grand joueur de main nue est décédé et que ses obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité. Il signale aussi le départ de son poste de Monsieur MEAUVILAIN, Directeur Régional Jeunesse et Sports à Bruges, jusqu'à ce jour : une grande perte pour la Pelote.

C.N.D.S. :

Les deux dossiers qui passeront à l'examen du C.N.D.S. pour subvention éventuelle sont :

Le dossier du complexe de Tarbes (aménagement et transformations) , la réalisation d'un fronton place libre à Bordeaux : le dossier de Tarbes a reçu avis très favorable de la F.F.P.B.

Cartes fédérales

Elles sont en fabrication mais il manque beaucoup de photos. On essaiera de les remettre aux intéressés au plus tard pour l'assemblée générale.

Le prochain Comité Directeur est fixé au 20 Juin à 9 h à la FFPB.

Le Secrétaire Général
Pascal Garrigue

Le Président
J.F. Pascassio Comte